



Groupe de travail du 26 juin 2012

MOTION

Cette année, 130 collègues devaient participer à la 2ème phase du mouvement, 93 postes leur étaient proposés. Les 93 collègues ayant les plus gros barèmes vont être nommés sur ces postes, puisque chacun doit lister l'ensemble des vœux. Il restera 37 collègues sans affectation à l'issue de cette 2ème phase et qui devront être nommés à la rentrée.

Les derniers nommés au 2ème mouvement seront certainement moins satisfaits par leur affectation que les 1er nommés au 3ème mouvement, qui pour autant ont des barèmes inférieurs.

Le SNUipp-FSU renouvelle sa proposition de créer un vœu particulier pour la 2ème phase (que chaque collègue pourra positionner à n'importe quel rang dans sa liste de vœux). Ce vœu permettra au barème à un certain nombre de collègues d'éviter une affectation non choisie en 2ème phase et de basculer sur la troisième phase, qui offre parfois des postes plus avantageux. Cette année, cette possibilité aurait pu être offerte à 37 collègues. Nous regrettons que cette modification que nous avons proposée au groupe de travail sur les règles du mouvement n'ait pas été retenue dès cette année.